

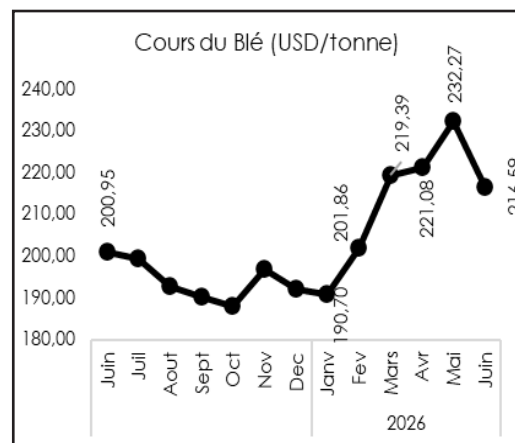
LA NOTE ÉCONOMIQUE MENSUELLE

N° 011 JUIN 2026

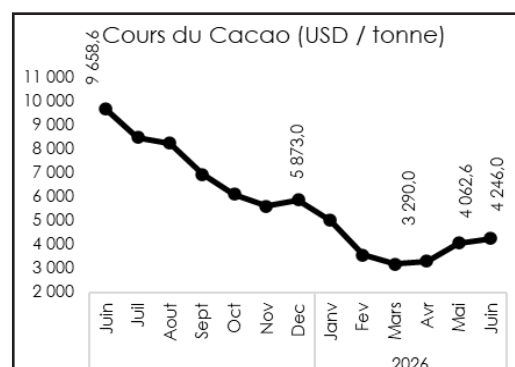
By  GECAM

1. COURS DES PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES

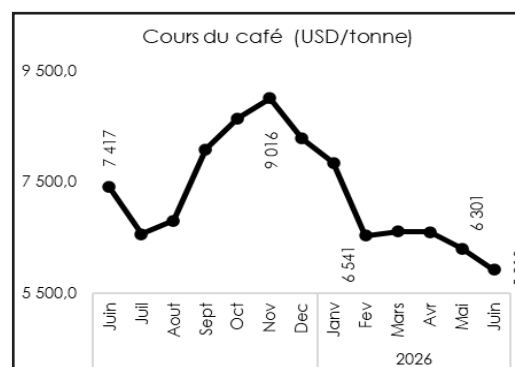
Blé. Au cours des deux derniers mois, le prix du blé s'est replié de 232,27 USD/tonne en mai 2026 à 216,59 USD/tonne en juin 2026, marquant une détente mensuelle de 6,75 %. Ce fléchissement s'explique par l'entrée en phase de récolte dans l'hémisphère nord et une résorption progressive des perturbations logistiques observées au printemps. Malgré ce retrait conjoncturel, la tendance globale demeure haussière : en glissement annuel, le cours progresse de 7,78 % par rapport aux 200,95 USD/tonne enregistrés en juin 2025, traduisant le maintien de coûts d'importation structurellement plus élevés pour les filières meunières.



Cacao. Au cours des deux derniers mois, le prix du cacao enregistre une hausse constante, passant de 4 062,6 USD/tonne en mai 2026 à 4 246,0 USD/tonne en juin 2026. Cette légère évolution traduit une progression mensuelle de 4,51 %, poursuivant la dynamique remontante amorcée après le point bas observé en mars 2026 (3 290,0 USD/tonne). Toutefois, la comparaison en glissement annuel fait apparaître une contraction majeure : le cours s'inscrit en repli de 56,04 % par rapport au niveau haut de 9 658,6 USD/tonne enregistré en juin 2025.

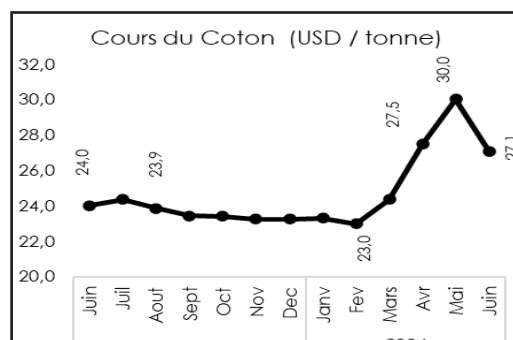


Café. Au cours des deux derniers mois, le cours mondial du café accentue son orientation à la baisse, passant de 6 301 USD/tonne en mai 2026 à 5 918 USD/tonne en juin 2026. Cette trajectoire reflète un fléchissement mensuel de 6,08 %, prolongeant le mouvement d'érosion entamé après le pic de novembre 2025 (9 016 USD/tonne). En glissement annuel, la comparaison fait ressortir un recul net de 20,21 % par rapport au niveau de 7 417 USD/tonne enregistré en juin 2025.

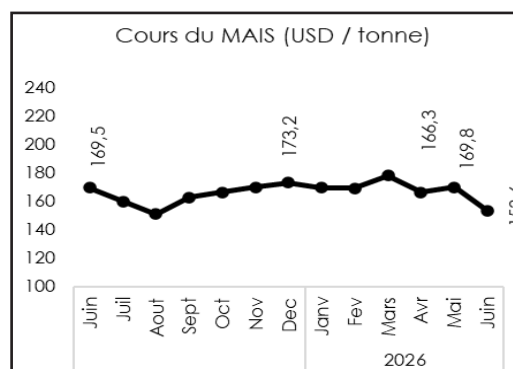


Coton. Le cours du coton enregistre un repli significatif, passant de 30,0 USD/tonne en mai 2026 à 27,1 USD/tonne en juin 2026. Cette évolution correspond à un arrêt de la vive dynamique haussière observée depuis le point bas de février 2026 (23,0 USD/tonne), traduisant une contraction mensuelle de 9,67 %.

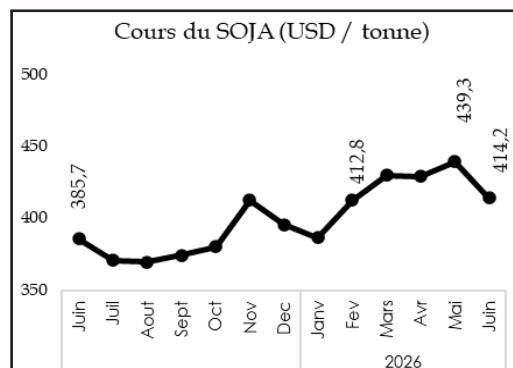
En glissement annuel, le prix de la fibre conserve néanmoins une orientation nettement positive : le cours s'inscrit en hausse de 12,92 % par rapport aux 24,0 USD/tonne relevés en juin 2025.



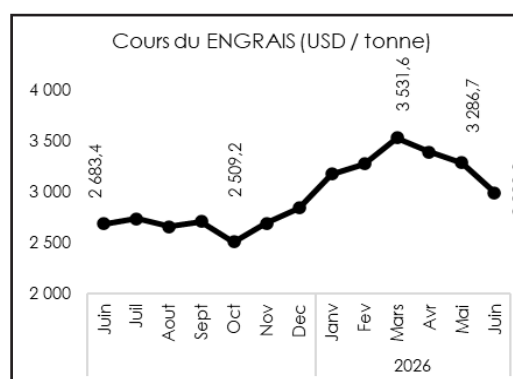
Maïs. Le prix mondial du maïs a fléchi de manière marquée, passant de 169,8 USD/tonne en mai 2026 à 153,6 USD/tonne en juin 2026. Cette baisse traduit une contraction mensuelle de 9,54 %, rompant avec la relative stabilité observée depuis le début de l'année. En glissement annuel, le cours de cette céréale confirme sa trajectoire baissière, affichant un recul de 9,38 % par rapport au niveau de 169,5 USD/tonne enregistré en juin 2025.



Soja. Les cotations journalières révèlent que le prix mondial du soja enregistre une inflexion baissière, passant de 439,3 USD/tonne en mai 2026 à 414,2 USD/tonne en juin 2026. Cette évolution marque un repli mensuel de 5,71 %, interrompant la dynamique d'appréciation entamée au début de l'année 2026. En glissement annuel, le cours de l'oléagineux conserve toutefois une orientation positive, affichant une progression de 7,39 % par rapport au niveau de 385,7 USD/tonne observé en juin 2025.

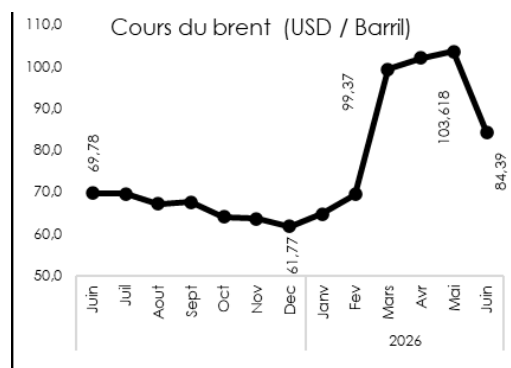


Engrais. Les cours des engrais affichent une poursuite de la tendance baissière en juin 2026. Le prix mondial des engrais accentue sa contraction, passant de 3 286,7 USD/tonne en mai 2026 à 2 993,3 USD/tonne en juin 2026. Cette baisse traduit un repli mensuel de 8,93 %, prolongeant le mouvement d'érosion entamé après le pic enregistré en mars 2026 (3 531,6 USD/tonne). En glissement annuel, le cours conserve toutefois une orientation positive, affichant une progression de 11,55 % par rapport au niveau de 2 683,4 USD/tonne observé en juin 2025.



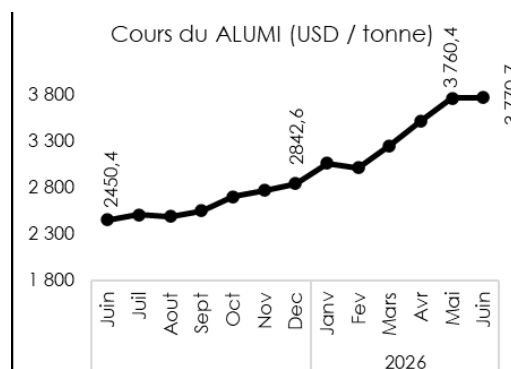
Pétrole. Le cours du Brent marque une nette décrue, chassant les sommets enregistrés au printemps. Le prix du baril s'effondre de 103,618 USD/baril en mai 2026 à 84,39 USD/baril en juin 2026, matérialisant une contraction mensuelle sévère de 18,56 %.

Malgré cette correction brutale qui interrompt l'envolée entamée en début d'année depuis le point bas de décembre 2025 (61,77 USD/baril), le cours du pétrole conserve une orientation nettement haussière en glissement annuel, s'inscrivant en hausse de 20,94 % par rapport aux 69,78 USD/baril observés en juin 2025.



Aluminium : Les cotations de l'aluminium montrent que le prix mondial de l'aluminium se stabilise à des niveaux historiquement élevés, évoluant de 3 760,4 USD/tonne en mai 2026 à 3 770,7 USD/tonne en juin 2026. Cette variation marginale de +0,27 % traduit un plateau de consolidation consécutif à la forte phase d'ascension entamée au début de l'année 2026.

En glissement annuel, la trajectoire du métal léger affiche une hausse spectaculaire : le cours s'inscrit en progression de 53,88 % par rapport au niveau de 2 450,4 USD/tonne enregistré en juin 2025.



2. ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SOUS-RÉGIONALE

Dans une conjoncture internationale perturbée, l'économie de la CEMAC affiche une résilience portée par le redressement des coussins extérieurs et le reflux de l'inflation à 1,4 %. Ce cadrage favorable motive l'assouplissement monétaire de la BEAC, bien que le durcissement du crédit bancaire, les tensions doctrinales avec le FMI et la sélectivité des marchés financiers imposent une vigilance accrue aux décideurs économiques.

Orientation monétaire dans la CEMAC : détente du crédit et assouplissement des conditions financières

Selon le communiqué officiel de la BEAC issu de son Comité de Politique Monétaire du 29 juin 2026, l'institution d'émission fléchit sa rigueur monétaire pour dynamiser l'activité économique sous-régionale. Dans un environnement mondial marqué par une décélération du PIB à **3,1 %**, la sous-région

anticipe une croissance de **3,2 %** en 2026, couplée à une inflation maîtrisée à **2,4 %**.

Afin de stimuler l'octroi de crédits au secteur privé et réduire les coûts d'emprunt des entreprises, la BEAC abaisse ses taux directeurs :

- **Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) :** ramené de **4,75 %** à **4,50 %**.
- **Facilité de prêt marginal :** réduite de **6,25 %** à **5,75 %**.
- **Facilité de dépôt :** maintenue inchangée à **0,00 %**.

Parallèlement, la banque centrale desserre les contraintes de liquidité bancaire en réduisant les coefficients de réserves obligatoires : de **7,00 %** à **6,50 %** pour les exigibilités à vue, et de **4,50 %** à **4,00 %** pour les exigibilités à terme.

Cette politique d'assouplissement s'adosse à la consolidation des fondamentaux extérieurs.

Le déficit du compte courant se résorbe à **2,9 %** du PIB, tandis que les réserves de change progressent pour atteindre **4,72 mois** d'importations, portant le taux de couverture extérieure de la monnaie à **70,7 %**. Sur le plan budgétaire, le déficit hors dons reflue à **1,9 %** du PIB, garantissant la soutenabilité du cadrage macroéconomique.

Perspectives BEAC 2026 : inflexion monétaire et consolidation des fondamentaux extérieurs

Selon les données du Comité de Politique Monétaire de la BEAC, l'institut d'émission rehausse ses prévisions de croissance pour la zone CEMAC à **3,2 %** en 2026, contre **2,9 %** projetés au trimestre précédent. Bien que l'activité marque un léger repli par rapport aux **3,4 %** de 2025, ce cadrage macroéconomique favorable justifie un assouplissement des conditions monétaires. L'inflation moyenne s'établirait à **2,4 %** (contre **2,1 %** en 2025), préservant une marge sous le seuil critique des **3 %**. Portées par la bonne tenue des cours d'hydrocarbures, les réserves de couverture extérieure s'étendent à **4,72 mois** d'importations (contre **4,12 mois** en 2025), hissant le taux de garantie de la monnaie à **70,7 %**.

Inflation dans la CEMAC : décélération marquée sous le seuil communautaire

Selon le *Rapport sur la Politique Monétaire* (juin 2026) de la BEAC, l'inflation dans la zone CEMAC connaît une nette décélération, s'établissant à **1,4 %** en moyenne annuelle à fin mars 2026, contre **4,0 %** un an auparavant. En glissement annuel, le taux ressort à **1,0 %**, bien en deçà de la norme communautaire fixée à **3,0 %**.

Cette trajectoire baissière s'explique par :

- Au plan externe : le repli des cours mondiaux de l'énergie et des produits alimentaires importés.
- Au plan interne : la conduite de bonnes campagnes agricoles vivrières (Cameroun, Tchad) et le maintien du gel des prix des carburants à la pompe.

L'inflation sous-jacente reflue également à **1,5 %** en moyenne annuelle, traduisant l'extinction

des effets de second tour des récents chocs d'offre. Le Cameroun demeure le principal contributeur à la dynamique des prix régionale (+110,8 points).

Avoirs extérieurs nets de la BEAC : consolidation des coussins financiers sous-régionaux

Selon le *Rapport sur la Politique Monétaire* de la BEAC, la position extérieure sous-régionale affiche une nette consolidation, avec des avoirs extérieurs nets (AEN) s'établissant à **4 160,6 milliards FCFA** (**6,34 milliards d'euros**) à fin mai 2026, soit une progression de **2,5 %** sur un an.

Cette résilience monétaire s'appuie sur :

- Le respect des critères prudentiels : la moyenne mobile sur trois mois s'élève à **3 854,7 milliards FCFA**, surpassant le plancher opérationnel fixé à **3 771,8 milliards FCFA**.
- L'assainissement du bilan monétaire : la masse monétaire (**M2M2**) atteint **22 608,5 milliards FCFA** à fin mars 2026, en hausse de **5,7 %**, portée par l'expansion des crédits à l'économie (+12,5 % à **13 655,4 milliards FCFA**).
- La régularisation des flux : les rapatriements de devises pétrolières et les tirages extérieurs compensent le coût de la dette extérieure.

À fin décembre 2026, les projections de la BEAC tablent sur une hausse spectaculaire de **67,6 %** des AEN, atteignant **5 026,2 milliards FCFA** (**7,7 milliards d'euros**).

Compétitivité-prix dans la CEMAC : gains structurels et dépréciation du Taux de Change Effectif Réel

Selon le *Rapport sur la Politique Monétaire* de la BEAC, la zone CEMAC a enregistré une amélioration de sa compétitivité-prix internationale au premier trimestre 2026. Le Taux de Change Effectif Réel (TCER) global de la Sous-région s'est déprécié de **1,1 %** en moyenne trimestrielle, prolongeant le repli de **1,2 %** observé au trimestre précédent.

Cette trajectoire favorable résulte de deux facteurs clés :

- Un différentiel d'inflation avantageux : l'inflation dans la CEMAC (+0,2 % sur la période) demeure nettement inférieure à celle de ses principaux partenaires commerciaux (Nigéria, zone euro, États-Unis).
- La dynamique du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) : le TCEN sous-régional s'est replié de 0,6 %. Le FCFA s'est déprécié en termes réels face au yuan chinois (-2,0 %), à la livre sterling (-1,0 %), au dollar américain (-0,2 %) et à l'euro (-0,1 %).

Sur les marchés extérieurs, ce gain de compétitivité s'est traduit par une contribution négative du TCER des exportations (-0,6 point, soit une contraction de 2,1 %) et du TCER des importations (-0,5 point), renforçant l'attractivité des produits sous-régionaux hors pétrole.

Conditions monétaires et financières dans la CEMAC : renchérissement du crédit bancaire et sélectivité accrue

Les conditions de financement au sein du système bancaire sous-régional ont enregistré un durcissement global au premier trimestre 2026. Le Taux Effectif Global (TEG) moyen appliqué aux concours bancaires s'est établi à 12,36 %, contre 11,82 % au trimestre précédent, tandis que le taux nominal moyen s'est maintenu à 7,39 %. Cette hausse traduit un élargissement du spread moyen à 4,97 %, reflétant la hausse des commissions et frais annexes prélevées par les établissements de crédit.

Une analyse par typologie d'emprunteurs et par État met en exergue une forte hétérogénéité des conditions débitrices :

- Par catégorie de clientèle : les Particuliers subissent le coût du crédit le plus onéreux avec un TEG moyen de 17,38 % (contre 16,51 % à fin 2025). À l'inverse, les PME bénéficient de conditions plus favorables, leur TEG moyen s'établissant à 10,91 %, suivi des Grandes Entreprises (11,82 %) et des Administrations publiques (13,77 %).
- Par marché national : le Tchad (7,02 %), le Cameroun (8,97 %) et le Congo (10,07 %) affichent des TEG inférieurs à la moyenne régionale, tandis que le Gabon (21,51 %) et la Guinée Équatoriale (17,44 %) enregistrent les taux les plus restrictifs.

Parallèlement, la trésorerie nette des banques demeure excédentaire à 7 737 milliards FCFA, tandis que le taux de créances en souffrance s'améliore, passant de 17,5 % à 15,7 % des crédits bruts sur un an.

Marché des titres publics de la CEMAC : expansion des encours et hausse des coûts de mobilisation

Selon le *Rapport sur la Politique Monétaire* de la BEAC, le marché des valeurs du Trésor sous-régional consolide son dynamisme au premier trimestre 2026, affichant un encours global de 9 625,0 milliards FCFA (soit 12,3 % du PIB), en progression de 13,9 % sur un an. Les émissions nettes de titres mobilisées par les Trésors publics atteignent 6 764,7 milliards FCFA, réparties entre Bons du Trésor Assimilables (BTA, 3 283,0 milliards FCFA) et Obligations du Trésor Assimilables (OTA, 3 481,7 milliards FCFA).

La structure du marché et les conditions d'émission mettent en lumière deux caractéristiques majeures :

- Prépondérance institutionnelle et maturités : les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) détiennent 64,7 % de l'encours global, suivis des investisseurs institutionnels (19,1 %). Les BTA à 52 semaines (1 161,9 milliards FCFA) et les OTA à 3 ans (1 020,4 milliards FCFA) constituent les instruments les plus sollicités par les États.
- Renchérissement des coûts souverains : le rendement moyen des OTA s'élève à 9,64 % (contre 9,16 % un an plus tôt), tandis que le Taux Moyen Pondéré (TMP) des BTA ressort à 6,98 %. Sur le marché secondaire, le volume nominal des échanges s'établit à 4 867,2 milliards FCFA à travers 2 134 transactions.

Marché financier de la CEMAC : repli de la capitalisation boursière et essor des garanties obligataires

Selon le *Rapport sur la Politique Monétaire* de la BEAC, le marché financier régional de la CEMAC a enregistré une contraction globale de ses agrégats boursiers au terme du premier trimestre 2026. La capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés s'est repliée de 8,8 % sur un an, s'établissant à 1 582,7 milliards FCFA contre 1 736,3 milliards FCFA en mars 2025. Ce recul découle essentiellement de la sortie de cote de plusieurs valeurs souveraines (Congo, Gabon) et de la dépréciation des cours de certains actifs.

La dynamique des transactions au sein du Dépositaire Central Unique (DCU) met en relief une double tendance :

- Un ralentissement des échanges franco (actions et obligations) : le volume des transferts contrepartie espèces s'est contracté de 10,0 millions à 7,95 millions de titres, ramenant la valeur transigée à 78,2 milliards FCFA. Le compartiment obligataire domine largement l'activité (78,16 milliards FCFA), porté par les valeurs du Gabon (43,34 %), de la BDEAC (30,28 %) et du Cameroun (20,14 %).
- Une nette hausse des opérations de nantissement : les mises en garantie d'obligations sous-régionales au profit de la BEAC ont fortement progressé, atteignant 27,28 millions de titres pour une valeur nominale de 227,7 milliards FCFA (contre 141,57 milliards FCFA un an plus tôt, soit +60,9 %). Les papiers souverains gabonais ont constitué 68,03 % des titres nantis.

Corridor Douala-N'Djamena : le Tchad renforce la surveillance de ses flux commerciaux via le Cameroun

Le Tchad multiplie les initiatives pour mieux contrôler ses échanges transitant par le Cameroun, son principal débouché maritime. Sur le plan douanier, une circulaire signée le 1er juin 2026 par le ministre tchadien des

Finances durcit les procédures le long du corridor Douala-N'Djamena : interdiction de modifier les titres de transit, suspension des agréments provisoires des transitaires, exigence systématique de documents originaux et mise sous tutelle de l'Antenne des douanes tchadiennes à Douala, dont le personnel est rappelé à N'Djamena. Cette mesure prolonge l'opération d'assainissement lancée en 2025 après la révélation d'un détournement présumé de près de 8 Mds FCFA au sein du Bureau national du fret terrestre, et coïncide avec des négociations bilatérales en cours à Yaoundé sur la traçabilité du fret. Si ce contrôle accru vise à préserver les recettes tchadiennes, le corridor demeure parallèlement une source de revenus pour le Cameroun : sur les quatre premiers mois de 2026, le droit de transit du pétrole brut tchadien via le pipeline Tchad - Cameroun aurait rapporté 12,2 Mds FCFA au Trésor camerounais, en hausse de 11 % sur un an, grâce à l'acheminement de 16,1 millions de barils vers le terminal de Kribi ; une redevance de 1,321 USD par baril dont la dernière revalorisation, théoriquement prévue pour octobre 2023, reste toutefois en suspens.

Arbitrage monétaire et gel du guichet B : la BEAC au cœur d'une tension doctrinale avec le FMI

À l'issue du Comité de Politique Monétaire du 2 avril 2026, la BEAC a acté la suspension provisoire du guichet B, ou guichet spécial de refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. Cette décision gèle l'instruction de nouvelles requêtes tout en maintenant le traitement des dossiers engagés.

Le motif principal repose sur une préconisation du FMI, formalisée dans sa note technique de février 2026. L'institution de Bretton Woods recommande la suppression progressive de ce mécanisme d'injection de liquidités de long terme (qui couvre jusqu'à 60 % du coût des projets). Selon le FMI, l'acquisition d'équipements industriels financée par ce biais accentue les importations, détériorant le solde courant et les réserves de devises de la zone CEMAC.

Face à ces pressions, la banque centrale oppose une résistance doctrinale. Le Gouverneur Yvon Sana Bangui refuse un démantèlement automatique d'un outil stratégique réactivé en 2025 pour soutenir l'industrialisation sous-régionale. Ce guichet avait notamment permis de refinancer d'importants projets miniers comme Grand-Zambi (41,2 milliards FCFA) ou les infrastructures de Camtel (31,3 milliards FCFA). Un groupe de travail appuyé par un benchmark international a été mandaté pour évaluer la pérennité du dispositif.

1. FAITS ÉCONOMIQUES MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL

Au cours du mois de juin 2026, la conjoncture économique nationale témoigne d'une résilience relative, portée par une prévision de croissance du PIB de **4,2 %**, mais bridée par des contraintes structurelles persistantes. Entre répercussions de l'inflation importée sur les coûts de production, persistance du déficit budgétaire et contraintes d'absorption des financements extérieurs, l'exécutif tente d'assainir ses finances publiques par l'apurement de la dette flottante et l'innovation financière via son premier prêt ESG. Sur le plan productif et agricole, la recherche de souveraineté (qu'elle soit énergétique, minière ou alimentaire) s'accélère à travers la modernisation des infrastructures, le recouvrement fiscal et les initiatives de durabilité.

PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES GLOBALES

Trajectoire de croissance : entre résilience et contraintes structurelles

Selon les perspectives économiques de la BAD, le Cameroun table sur une progression du PIB réel de 4,2 % en 2026, puis de 4,4 % en 2027. Cette expansion se heurte toutefois à la poussée inflationniste découlant du coût élevé de l'énergie et des engrais. L'atteinte du cap des 7 % de croissance, indispensable pour résorber durablement la

pauvreté, achoppe sur l'ampleur du déficit de financement. Dans ce contexte financier restreint, la conduite de réformes structurelles audacieuses conditionne la pérennisation de cette dynamique économique.

Tensions inflationnistes : la poussée des coûts de production

Selon les perspectives économiques de la BAD, le Cameroun subit des pressions inflationnistes soutenues, le taux moyen s'établissant à 10,4 % à l'échelle du continent pour l'exercice 2026. Cette dynamique haussière découle principalement du renchérissement des cours mondiaux de l'énergie et des engrais. L'augmentation des charges d'exploitation qui en résulte pèse directement sur les coûts de production locaux, compromettant la stabilité du pouvoir d'achat des ménages et accentuant la vulnérabilité des PME face aux chocs d'offre externes.

Solde budgétaire : résorber le déficit et rationaliser les investissements

Selon les perspectives économiques de la BAD, le solde budgétaire du Cameroun demeure sous tension. Cette vulnérabilité découle d'un accroissement des charges récurrentes et des inefficacités d'exécution : à l'échelle du continent, la BAD estime que **41%** des investissements publics sont dégradés par des pertes d'efficacité. Pour préserver la soutenabilité des finances publiques face à ces fuites, l'assainissement budgétaire s'impose. La réduction du déficit exige une stricte rationalisation du train de vie de l'État et un ciblage accru des grands projets d'infrastructures. La maîtrise de ces dérives permettra de dégager les marges nécessaires pour consolider les soldes publics sans étouffer la reprise.

Compte courant : contenir le déficit extérieur face à la volatilité des marchés

Selon les perspectives économiques de la BAD, la balance courante du Cameroun demeure exposée à une vulnérabilité persistante, freinée par la dépendance aux cours mondiaux

des matières premières brutes. Le déficit du compte courant subit notamment l'impact du repli des cours d'exportation clés, à l'instar du cacao, ainsi que du renchérissement des importations de produits raffinés et d'intrants agricoles. Pour corriger cette détérioration des termes de l'échange, l'accélération de la politique de substitution aux importations et la densification de la transformation locale s'imposent comme des choix stratégiques majeurs afin de préserver les réserves de change et de stabiliser l'équilibre extérieur.

POLITIQUE MONETAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Dette publique

Apurement de la dette flottante : plus de 463 milliards FCFA déjà injectés

Selon les brèves économiques du Service économique régional de la Direction générale du Trésor français, le gouvernement camerounais poursuit de manière soutenue l'apurement de sa dette flottante accumulée entre 2000 et 2019. À ce jour, 463,3 milliards FCFA ont été décaissés sur un total audité et validé à 752,1 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 62 %. Les paiements, échelonnés entre 2024 et 2025, couvrent prioritairement les arriérés salariaux, fiscaux - douaniers, académiques et commerciaux. Environ 289 milliards FCFA restent à apurer d'ici à 2027 dans le cadre de ce plan global étalé jusqu'en 2030. Malgré les contraintes de trésorerie, cet effort soutient la liquidité de l'économie locale.

Prêt ESG de 690 millions USD : Yaoundé modernise sa gestion de la dette souveraine

Selon des informations de presse économique, le gouvernement camerounais structure un prêt ESG de 690 millions USD (415 à 425 milliards FCFA), assorti d'une maturité de 15 ans et d'un différé d'amortissement de 5 ans. Adossée au Cadre de financement durable publié en 2025, cette facilité vise à élargir la base d'investisseurs internationaux aux fonds à impact et à réduire le coût du capital souverain. Un financement relais de 200 millions d'euros est envisagé dans l'attente

du décaissement final. Structurée par Matha Capital avec l'appui de l'AFC, l'opération s'appuie sur le rehaussement de crédit et les garanties de la BAD et d'ATIDI pour optimiser le profil de risque du pays.

Faible absorption des crédits de la Banque Mondiale à fin juin 2026

À la fin du mois de juin 2026, le portefeuille de la Banque mondiale au Cameroun, constitué de 21 projets pour un engagement global proche de 2 700 milliards de FCFA, affiche un taux de décaissement moyen de 18,7 %. Les opérations à caractère national enregistrent un taux de consommation de 20,3 %, contre 17,2 % pour les programmes à portée régionale.

Seuls cinq projets dépassent la barre des 50 % d'exécution financière, tandis que plusieurs initiatives d'envergure demeurent sous le seuil des 10 %. Cette faible performance s'explique principalement par la lourdeur des procédures d'attribution des marchés, les délais d'entrée en vigueur des conventions, les litiges fonciers et les contraintes liées aux plans d'indemnisation des populations impactées.

SECTEUR PRODUCTIF

Souveraineté énergétique : reconstruction et modernisation technique de la SONARA

La Société Nationale de Raffinage (SONARA) franchit une étape décisive dans son processus de réhabilitation avec la validation du schéma de restructuration de ses installations industrielles. Le projet de reconstruction prévoit la transformation du site de Limbé en une raffinerie de nouvelle génération, dotée d'une unité d'hydrocraquage.

Cette évolution technologique permettra d'adapter l'outil de production à la transformation des bruts lourds produits localement, comblant le déficit technique de l'ancienne configuration. Outre l'extension des capacités de stockage, la modernisation de la raffinerie vise à sécuriser l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers raffinés, à optimiser la facture des importations

de carburants et à consolider les marges opérationnelles de l'entreprise publique.

Secteur minier : offensive étatique de recouvrement fiscal sur la filière aurifère

Le gouvernement camerounais a engagé une vaste opération de redressement fiscal et douanier ciblant le secteur aurifère, visant à récupérer près de 300 milliards de FCFA. Cette décision fait à la suite des données révélant que près de 90 % de la production nationale échappe aux circuits officiels de collecte et d'exportation.

La stratégie repose sur deux volets : un contrôle accru des entreprises opérant dans les bassins miniers de l'Est et du Septentrion, et une coopération bilatérale avec les autorités des Émirats arabes unis pour identifier les flux d'exportation non déclarés entre 2023 et 2026. L'objectif des pouvoirs publics est d'endiguer la fraude, de restaurer la traçabilité de la ressource et de sécuriser les recettes non fiscales dues au Trésor public.

Comptes de l'énergie : un cadre statistique de décision au service de la transition

Selon une récente publication de la CEA, le Cameroun amorce l'élaboration de ses comptes de l'énergie en conformité avec le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) des Nations Unies. Porté par l'INS avec l'appui technique de la CEA et de la Banque mondiale, cet outil statistique intègre les flux d'extraction, de transformation et de consommation d'énergie aux agrégats de la comptabilité nationale.

L'alignement sur la SND30 vise à optimiser l'allocation des investissements, à évaluer la contribution énergétique au PIB et à rationaliser la trajectoire de décarbonation industrielle. Ce cadre permettra d'arbitrer les politiques publiques face aux impératifs de sécurité énergétique.

Signature d'une convention cadre CAMTEL - GECAM pour la transformation numérique des entreprises camerounaises

La Cameroon Télécommunications (CAMTEL) et le Groupement des entreprises du Cameroun (GECAM) ont signé une convention cadre

d'une durée de trois ans renouvelables visant à accélérer la digitalisation des entreprises membres du GECAM, notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Très Petites Entreprises (TPE). L'accord prévoit un accès préférentiel à des services numériques, incluant l'internet haut débit sécurisé, l'interconnexion multisites, la téléphonie fixe et mobile, ainsi que l'hébergement sécurisé des données. Cette initiative intervient dans un contexte où l'adoption des solutions numériques par les entreprises camerounaises demeure limitée. Les raisons évoquées sont notamment liées aux coûts élevés d'internet et à une mauvaise qualité de service ; le coût moyen du Gigabit d'internet haut débit serait de 1,63 USD au Cameroun en 2023 (selon le classement réalisé par le cabinet britannique Cable Co), 3 voire 4 fois plus cher qu'au Rwanda et au Ghana. Ces facteurs contribuent à détériorer la compétitivité des entreprises camerounaises.

AGRICULTURE

Filère banane : repli des exportations camerounaises à 15 554 tonnes en juin 2026

Les exportations camerounaises de bananes se sont contractées de 3,4 % en juin 2026 pour s'établir à 15 554 tonnes, contre 16 105 tonnes un an plus tôt. Cette inflexion résulte du déclin continu de la CDC, dont les expéditions chutent de 15,4 % à 3 085 tonnes sous l'effet des séquelles de la crise sécuritaire anglophone, ainsi que de la sortie du marché de Boh Plantations PLC. À l'opposé, les filiales du groupe Compagnie fruitière (PHP avec 10 174 tonnes et CDBM avec 2 295 tonnes) affichent une progression respective de 5,6 % et 19,1 %, préemptant désormais 80,2 % des parts du marché exportateur national.

Signature d'un accord pour le développement de l'aquaculture dans la zone industrielle du port de Kribi

En marge du Salon Interprofessionnel de l'Aquaculture (SIAC) 2026, tenu le 2 juin 2026, le ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA) et le Port autonome de Kribi (PAK) ont signé un accord de partenariat destiné à accélérer le développement de l'aquaculture au sein de la Kribi Port Industrial Zone (KPIZ). S'inscrivant

dans la stratégie nationale de promotion de l'import-substitution, cet accord prévoit l'identification et l'attribution de dix parcelles aux investisseurs et opérateurs du secteur, tout en facilitant leur accès aux services portuaires indispensables à leurs activités.

Cacao camerounais : le kilogramme franchit le seuil des 2 000 FCFA en fin de campagne

Selon une publication d'*Investir au Cameroun*, le kilogramme de cacao a franchi le seuil des 2 000 FCFA, s'échangeant entre 2 000 et 2 050 FCFA au 22 juin 2026. Cette remontée tardive, survenant à trois semaines de la clôture de la campagne 2025-2026 fixée au 15 juillet, offre un répit aux producteurs. Toutefois, ces cours restent nettement inférieurs aux anticipations initiales des autorités (3 200 à 5 400 FCFA) et s'affichent en retrait de 62 % par rapport au pic de 5 400 FCFA enregistré en 2024-2025. Ce tassement s'explique par la résorption des tensions d'offre et le retour à un excédent sur le marché mondial.

Agriculture durable : 8,9 milliards FCFA investis dans la certification des bassins agricoles camerounais

Selon le rapport quinquennal de Rainforest Alliance, 15,5 millions USD (8,9 milliards FCFA) ont été injectés depuis 2020 dans la durabilité des bassins du Dja, du Grand Mbam et des Hautes Terres de l'Ouest. Couvrant un million d'hectares et 120 000 bénéficiaires,

ces programmes visent la conformité au Règlement de l'Union européenne sur la déforestation (RDUE). Le Grand Mbam rassemble 3 milliards FCFA d'investissements, 65 000 cacaoculteurs et 21 certificats actifs. Dans le Dja, la relance cacaoyère a généré 238,5 millions FCFA de recettes en 2025. Face aux exigences internationales de traçabilité, la durabilité s'impose comme l'unique levier de compétitivité et de maintien des débouchés à l'exportation.

Campagne agricole 2026 : lancement dans le septentrion camerounais sur fond d'urgence alimentaire

Selon une publication d'*Investir au Cameroun*, le ministre de l'Agriculture, Gabriel Mbairrobe, a officialisé le 18 juin 2026 le lancement de la campagne agricole dans le septentrion, depuis Poli (région du Nord). Cet événement revêt une portée stratégique majeure pour l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord, zones fortement vulnérables à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. La pression démographique des réfugiés nigériens, centrafricains et tchadiens, conjuguée aux aléas climatiques, détériore le bilan céréalier local. Face à ce diagnostic, le PAM a réorienté ses ressources opérationnelles vers l'Extrême-Nord. La priorité gouvernementale porte sur l'accroissement rapide des rendements céréaliers pour résorber ces déficits structurels d'approvisionnement.

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
Assobacam	Association Bananière du Cameroun
ATIDI	<i>African Trade & Investment Development Insurance</i>
AFC	<i>Africa Finance Corporation</i>
BAD	Banque Africaine de Développement
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BDEAC	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale
BTA	Bons du Trésor Assimilables
CDC	<i>Cameroon Development Corporation</i>
CDBM	Compagnie des Banane de Mondoni
CEA	Commission Économique pour l'Afrique (Nations Unies)
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CPM	Comité de Politique Monétaire
DCU	Dépositaire Central Unique
ESG	Environnemental, Social et de Gouvernance (<i>Environmental, Social, and Governance</i>)
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
GECAM	Groupement des Entreprises du Cameroun
INS	Institut National de la Statistique
KPIZ	<i>Kribi Port Industrial Zone</i> (Zone Industrielle du Port de Kribi)
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
OTA	Obligations du Trésor Assimilables
PAK	Port Autonome de Kribi
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PHP	Plantations du Haut Penja
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RDUE	Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation
SCEE	Système de Comptabilité Économique et Environnementale
SIAC	Salon Interprofessionnel de l'Aquaculture
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SONARA	Société Nationale de Raffinage
SVT	Spécialistes en Valeurs du Trésor
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TEG	Taux Effectif Global
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TMP	Taux Moyen Pondéré
TPE	Très Petites Entreprises
USD	Dollar des États-Unis (<i>United States Dollar</i>)